

**ALGER**

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Des-cadres-du-PC-ukrainien-KPU.html>

# Des cadres du PC ukrainien (KPU) arrêtés et torturés par la police politique : des aveux fabriqués pour interdire le KPU

Publication date: samedi 30 août 2014

- Actualité politique internationale - Europe - Ukraine -

## Description:

Les nouvelles venant d'Ukraine confirme le recours généralisé à des méthodes fascisantes. Dans le processus d'interdiction du Parti communiste d'Ukraine (KPU), les services de renseignement n'hésitent pas devant les enlèvements, la torture pour extorquer l'aveu.

Vendredi 29 août 2014

---

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

---

Article MA pour <http://solidarite-internationale-pc...>

Les nouvelles venant d'Ukraine confirme le recours généralisé ? des méthodes fascisantes. Dans le processus d'interdiction du Parti communiste d'Ukraine (KPU), les services de renseignement n'hésitent pas devant les enlèvements, la torture pour extorquer l'aveu.

Dans leur récit idéologique légitimant leur pouvoir fascisant, les autorités putschistes ukrainiennes étiquètent les résistants à l' « ordre nouveau » comme vendus à l'étranger russe, diviseurs de l'unité ukrainienne. Dans leurs desseins politiques, il leur faut aussi éliminer la principale force d'opposition : le Parti communiste.

Or, ces deux objectifs sont difficiles à concilier tant le KPU a su incarner l'unité nationale sur un contenu de résistance à toute ingérence extérieure, de lutte contre le régime des oligarques d'où qu'il vienne, de défense des intérêts des travailleurs de toute l'Ukraine.

Dans le procès intenté contre le KPU pour l'interdire de façon autoritaire, l'absence de preuves tangibles contraint le pouvoir putschiste à employer les vieilles méthodes des régimes fascistes : semer la terreur, enlever les militants, passer à la question et obtenir des aveux tâchés de sang.

## La police politique dénonce le KPU dans les médias : qui a dit démocratie ?

Le secrétaire du KPU, Petro Simonenko, nous communique des faits qui devraient susciter l'indignation de tous les démocrates, bien au-delà des rangs communistes.

En effet, ce 24 août, M.Nalivaychenko, président des « services de sécurité » SBU - pendant du FSB russe, autrement dit les services secrets et police politique d'Ukraine - avertit la presse que :

« les interrogatoires des dirigeants d'organisations communistes arrêtés dans le Donbass nous ont donné des informations sur le soutien aux terroristes, y compris le financement et la livraison d'armes ».

Cela a conduit Petro Simonenko le lendemain à dénoncer « **la détention de membres du Parti pour des raisons purement politiques**, violation flagrante des lois ukrainiennes, avec des enlèvements, une privation illégale de liberté (...) avec usage de la torture, du harcèlement, des menaces sur les membres de leurs familles ».

Simonenko précisait alors qu'il disposait d'informations plus précises concernant ces violations des droits humains les plus fondamentaux. Il l'a précisé ce 28 août par une lettre envoyée à une représentante de l'OCDE en Ukraine Madina Djarbusinovi, évoquant trois cas éloquentes.

## Trois cas d'enlèvements, de tortures : comment obtenir un aveu (inexistant)

- Le premier, datant du 14 juillet, Vladimir Arkhipov, secrétaire du KPU dans le district de Stanytsia, dans la région de Lougansk, enlevé plusieurs jours par les autorités de la région de Luganskliées à Kiev, sur demande des services de sécurité de la région de Kharkov.

Ses proches n'ont aucune nouvelle, ne bénéficiant d'aucune présence d'un avocat. Finalement, il est libéré après plusieurs jours de détention sans aucune charge contre lui.

Selon Arkhipov, **ce qu'ils voulaient obtenir de lui : c'est l'aveu de l'implication du KPU dans la décision et l'organisation du référendum séparatiste.**

.

- Le second cas est celui de Vitali Pryn, premier secrétaire du KPU Svatove, toujours dans la région de Lugansk. Arrêté le 5 juillet, détenu jusqu'au 15, Pryn est arrêté par la SBU sans aucun motif légal, ni droit à un avocat.

**Le SBU le soumet à des pressions mentales, à des violences physiques pour obtenir l'aveu :** celui d'un financement par le KPU des activités séparatistes, ainsi que de leur conception, organisation, mobilisation.

Sous les tortures physiques et psychiques, on présente à Pryn un dilemme : soit 10 ans de prison s'il nie les « faits », **soit une réduction à 5 ans s'il avoue qu'il a « porté atteinte à l'intégrité territoriale de l'Ukraine ».**

Libéré, Pryn a dénoncé les aveux soustraits avec violence. Une fois mis en relation avec son client, l'avocat de Vitali Pryn a porté plainte pour : kidnapping, arrestation et détention illégale, violation du droit à la sécurité.

.

- Enfin dernier exemple mobilisé, parmi d'autres selon Simonenko : l'enlèvement de Viktor Siniaev, avec sa femme N.A.Siniaeva, lui étant secrétaire de section du KPU à Stakhanov, toujours à l'est, dans la région de Lugansk.

Il est arrêté sur la route entre Stakhanov et Kharkov, dans les alentours de Severodonetsk, à un checkpoint par des hommes en armes. Ils vérifient leurs passeports, les font descendre et les arrêtent. Deux hommes en noir viennent d'un autre véhicule, des cagoules noires sur leurs visages.

Le couple est alors menotté, un sac est disposé sur leur tête, tandis qu'ils sont transportés dans une destination inconnue. Arrivé à bon port, dans un sous-sol, **l'interrogatoire commence avec une question : avouer le rôle prééminent du KPU dans le référendum du 11 mai 2014.**

Vikotr Siniaev nie catégoriquement. Il est alors roué de coups de pied, ainsi que d'une barre de fer pour forcer l'aveu. Frappé sur l'ensemble de son corps sauf au visage, il est victime pendant plusieurs heures d'un passage à tabac, toujours menotté.

La séance de torture ne s'arrête pas là. **Siniaev est relié à des machines électriques qui lui distribue des décharges**, brûlé au niveau des mains et des côtes. Le cadre communiste a perdu plusieurs fois connaissance pendant la séance.

N'ayant rien obtenu, les tortionnaires ont remis cela le lendemain. Le 18 août, après une semaine de détention, Viktor Sinaiev est livré à un enquêteur du gouvernement de Kiev. Il nie encore tout lien entre le KPU de Stakhanov, les conseillers municipaux du Parti et le référendum.

Le calvaire n'est pas terminé pour Sinaiev. Malgré la présence de son avocat, **il est alors saisi par des hommes armés, cagoulés, ses mains sont tordues, il est menacé, emmené vers la même cave des interrogatoires précédents, où il est à nouveau torturé.**

## **Vers l'interdiction du KPU : « on glisse vers le fascisme, quand le SBU ressemble déjà à la Gestapo » (Simonenko)**

La procédure visant à l'interdiction du KPU a été lancée par le Ministère de la Justice pour « positions anti-ukrainienne et soutien au séparatisme. »

Le Tribunal administratif de Kiev a accepté le délai du secrétaire-général du KPU pour examiner l'ensemble de ses discours, le procès reprendra le 4 septembre.

Dans son communiqué du 25 août, Petro Simonenko est on ne peut plus clair sur la position de son parti : **« Le Parti communiste d'Ukraine n'a jamais été impliqué dans le soutien, le financement a terrorisme. Ces aveux illégaux ne sont que mensonges flagrants et délibérés ».**

Le secrétaire-général du KPU ajoute avec fermeté :

**« au vu des méthodes utilisées par la SBU, avec à sa tête M.Nalivaychenko, on peut être sur que l'Ukraine glisse rapidement dans l'abîme du fascisme, surtout quand la SBU se transforme en police politique digne de la Gestapo nazie ».**

Cela n'empêche pas le KPU, menacé, traqué de rester sur sa ligne d'action, la même depuis le début de la crise :

**« les communistes d'Ukraine - contrairement aux partisans de la guerre, qui ont usurpé le pouvoir et plongé le pays dans une guerre civile sanglante - restent pour l'intégrité territoriale, la paix et l'ordre en Ukraine ».**

Dans cette lutte, nos camarades ukrainiens ont plus que jamais besoin de notre soutien, celui des communistes de France et d'ailleurs : solidarité face au fascisme !

**Vendredi 29 août 2014**